

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Décembre 2024

Commune
de AZÉ
41100

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
04/12/2024

En exercice	Présents	Votants
14	9	11

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2024-59 Demande de
DETR/DSIL 2025

Envoyé en préfecture le :
16 DEC. 2024

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :
Sm
19 DEC. 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois de décembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Louis DELGADO, 1^{er} adjoint au Maire.

Présents : Mesdames CHÉRAMY Laure-Aline, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric,

Absents excusés : M. MARCO Benjamin qui a donné pouvoir à Mme RENOU Christelle,

Mme GUILLOU Sylvie qui a donné pouvoir à Mme JOLY-LAVRIEUX Martine,

Mme BOULAY Maryvonne qui a donné pouvoir à M. DELGADO Louis,

M. TYTGAT Loïc,
Mme BIGOT Valérie

Mme MOTTIER Catherine est désignée secrétaire de séance.

Monsieur DELGADO, informe que la commune peut obtenir une subvention au titre de la DETR (dotation d'équipements des Territoires Ruraux) ou de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) auprès des services de la Préfecture pour le projet suivant :

- Au titre du volet Redynamisation des centres bourgs et des cœurs de villages : Travaux d'aménagements des espaces publics extérieurs pour les travaux de réaménagement des abords de la mairie

L'estimatif de ces travaux a été établi par le bureau d'études EMP qui est en charge de ce dossier et serait de 276 567.00 € HT soit 331 880.40 € TTC.

Le taux de subvention est de 20 à 50 %. M. le 1^{er} adjoint propose de demander 50% de subvention du montant total HT de ces travaux qui s'élèvent à 276 567.00 HT, soit une subvention d'un montant de 138 283.50 €.

- Au titre du volet Environnement et développement durable : Soutien aux actions de préservation de la biodiversité et plus spécifiquement travaux de renaturation pour les travaux de désimpermeabilisation et de renaturation de la cour de l'école.

L'estimatif de ces travaux a été établi par le bureau d'études EMP qui est en charge de ce dossier et serait de 137 483.00 € HT soit 164 979.60 € TTC.

Le taux de subvention est de 20 à 50 %. M le 1^{er} adjoint propose de demander 50% de subvention du montant total HT de ces travaux qui s'élèvent à 137 483.00 HT, soit une subvention d'un montant de 68 741.50 €.

- Au titre du volet Sécurité : Travaux en vue d'améliorer la sécurité routière pour les travaux de réaménagement des abords de la mairie.

L'estimatif de ces travaux a été établi par le bureau d'études EMP qui est en charge de ce dossier et serait de 276 567.00 € HT soit 331 880.40 € TTC.

Le taux de subvention est de 20 à 50 %. M. le 1^{er} adjoint propose de demander 50% de subvention du montant total HT de ces travaux qui s'élèvent à 276 567.00 HT, soit une subvention d'un montant de 138 283.50 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal

DECIDE :

d'autoriser Madame le Maire à inscrire ces projets dans l'ordre de priorité suivant :

1 - au titre du volet Sécurité : Travaux en vue d'améliorer la sécurité routière pour les travaux de réaménagement des abords de la mairie,

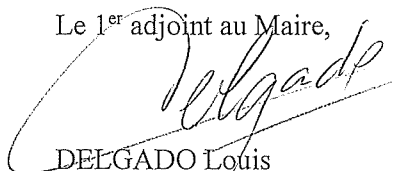
2- Au titre du volet Redynamisation des centres bourgs et des cœurs de villages : Travaux d'aménagements des espaces publics extérieurs pour les travaux de réaménagement des abords de la mairie,

3- Au titre du volet Environnement et développement durable : Soutien aux actions de préservation de la biodiversité et plus spécifiquement travaux de renaturation pour les travaux de désimperméabilisation et de renaturation de la cour de l'école.

de demander auprès des services de la préfecture l'octroi d'une subvention au taux le plus fort pour la réalisation de ce projet au titre de la DETR ou de la DSIL 2025.

d'autoriser le Maire à faire les démarches nécessaires auprès des services concernés.

Le 1^{er} adjoint au Maire,


DELGADO Louis

Le secrétaire de séance


MOTTIER Catherine